

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 11/02/2013

SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013

Délibération n° D-2013-61

CRÉDIT AGRICOLE : MOTION DE BON SENS

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

Direction du Secrétariat Général

CRÉDIT AGRICOLE : MOTION DE BON SENS

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

A la suite de la rencontre de ce jour entre Madame le Maire et Messieurs Ménès et Minault, respectivement directeur général et Président du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous réaffirmons ici notre complète incompréhension de la volonté d'implantation en périphérie de La Rochelle.

Alors que le Ministre de l'économie et des finances, Monsieur Pierre Moscovici, appelle de ses vœux, dans un courrier daté du 22 janvier 2013, « un dialogue constructif » entre le Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres et les collectivités locales concernées par ce qu'il considère pour l'instant comme une « étude de faisabilité » relative au regroupement des sites de Saintes et Niort à La Rochelle, force est de constater que la direction du groupe bancaire maintient une pression intolérable tant sur les salariés, à travers leurs représentants, que sur les collectivités concernées.

A défaut d'éléments probants sur l'attractivité comparée des deux territoires, sur le coût réel de cette nouvelle implantation, nous appelons une nouvelle fois l'ensemble des administrateurs à prendre connaissance de la dynamique de l'agglomération niortaise et de ses différentes politiques publiques et à reconsidérer leur orientation. Plus largement nous demandons à tous les acteurs du Crédit Agricole, administrateurs, salariés mais aussi clients, dans une période particulièrement troublée au niveau national par une perte historique estimée entre 5 et 6 milliards d'euros, de faire preuve d'une véritable Responsabilité Territoriale d'Entreprise.

En accompagnant la reconversion du monde agricole à la fin du XIXème siècle suite à la crise du phylloxera, en contribuant à la structuration des nombreuses coopératives qui s'en sont suivies, en participant activement à l'éclosion des premiers fleurons de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire, en soutenant des milliers d'initiatives sur ce bassin de vie..., le Crédit Agricole, est constitutif du patrimoine de notre terroir à l'image de Louis Tardy.

Attachés à notre territoire, à son passé tout autant qu'à son avenir, nous ne pouvons ni cautionner le choix du Conseil d'Administration ni la méthode utilisée et demandons à tous les acteurs du Crédit Agricole de revoir leur copie. L'ensemble des élus de Niort se tient à leur disposition pour enrichir cette révision et construire un véritable partenariat durable.

Nous, Conseillers municipaux réaffirmons ici notre complète incompréhension de la volonté d'implantation en périphérie de la Rochelle.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD